

B

FORMATIONS

Mardi 24 septembre 2024

L'ACTUALITE TRIMESTRIELLE EN DROIT SOCIAL

Avec plus de 2000 sessions de formation en droit social et ressources humaines dispensées ces 20 dernières années, BLOHORN Formations est un des acteurs majeurs de ce marché. Grâce à notre méthodologie et nos supports pratiques, notre taux de satisfaction est de 87% de clients très satisfaits.

INFOS PRATIQUES

Animateur :
Karine MORALES et Clément LAZIES
Juristes - Cabinet Blohorn Avocats

Adresse :
Hôtel Mercure Aéroport
1 Avenue Charles Lindbergh
33700 MERIGNAC

Nos salles sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Contactez-nous au 04.38.02.12.75 afin d'étudier les possibilités d'adaptation particulières.

LES DATES

Mardi 24 septembre 2024 :
Actualité sociale, de 8h30 à 12h30
Accueil à partir de 8h00 autour d'un petit-déjeuner

La prochaine formation se déroulera le mardi 17 décembre 2024

LES TARIFS

Convention annuelle
2024 (4 sessions)

Frais pédagogiques : 3 618 € HT

Blohorn

— A V O C A T S —

EXPERTISE ET STRATÉGIE
DROIT SOCIAL

Après un début d'été aux rebondissements politiques étourdissants, l'incertitude plane quant aux réformes à engager. Si certains décrets d'application parus durant le mois de juin et juillet requièrent une attention particulière afin de sécuriser certaines démarches RH et paye, l'actualité législative risque une certaine paralysie. L'occasion nous est donnée d'approfondir les sujets les plus travaillés par la jurisprudence ces derniers mois afin de tirer des solutions pratiques et sécurisantes. En approfondissant par exemple les bons réflexes face à un contrôle URSSAF ou encore en rappelant les contours de la gestion des temps partiels en 2024, BLOHORN AVOCATS vous livre de précieux conseils pour apporter sérénité et praticité à votre quotidien professionnel.

THÈMES

L'actualité légale et réglementaire :

- Exécution, rupture du contrat de travail
- Droit de la paye
- Hygiène et sécurité au travail

L'actualité jurisprudentielle :

- Revirements
- Confirmations
- Evolutions

L'actualité des conventions collectives

PUBLICS CONCERNÉS

Chef d'entreprise, Responsable service RH, Collaborateurs spécialisés en Droit Social, Expert-Comptable, Collaborateurs paie
(Aucun prérequis nécessaire)

CONTENU

ACTUALITE LEGISLATIVE

Propos introductifs

- ✓ **Transport routier** : un nouveau service pour vérifier les permis de conduire
- ✓ **CPF** : nouvelle version des conditions d'utilisation du site

Actualités

- ✓ **Chômage** : Suspension de la réforme / Quelles règles sont applicables ?
- ✓ **Dispositifs de partage de la valeur** : les décrets d'applications sont sortis
- ✓ **Epargne salariale et PPV** : Analyse pratique des Q/R parus le 6 juin
- ✓ **Mise à jour du BOSS** : Effectif pour la contribution formation et la taxe d'apprentissage, calcul et affichage du montant net social, effets du franchissement de seuils d'effectif
- ✓ **Inspection du travail** : Les agents peuvent-ils agir sous pseudonyme pour lutter contre le travail illégal ?
- ✓ **Contre visite médicale** : le décret oublié enfin paru...
- ✓ **Secteur du BTP** : une avancée avec la reconnaissance de l'arrêt de travail occasionné par les intempéries
- ✓ **CDD multi-remplacements** : nouveaux secteurs concernés
- ✓ **Loi immigration** : publication de décrets d'application

Dossiers thématiques :

- ✓ CONTROLE URSSAF : analyse des jurisprudences 2024
- ✓ GESTION D'UN TEMPS PARTIEL : analyse des bonnes pratiques à la lumière des jurisprudences 2024
- ✓ TEMPS DE TRAVAIL EFFECTIF / TEMPS DE TRAJET / TEMPS DE VOYAGE PROFESSIONNEL : des frontières à éclaircir

ACTUALITE JURISPRUDENTIELLE

Exécution du contrat de travail

- ✓ **Concurrence déloyale du salarié** : quels moyens de preuve pour l'entreprise ?
- ✓ **Forfait jours** : l'effectivité de l'entretien annuel pour un salarié
- ✓ **Modification des horaires de travail et impératifs familiaux**

Contentieux

- ✓ **Avis d'inaptitude médicale** : la mention « l'état de santé fait obstacle à tout reclassement » peut être contestée devant le CPH
- ✓ **Un salarié peut-il prouver un accident de travail via un enregistrement audio illicite ?**

Santé

- ✓ **IJSS** : Les activités non préalablement autorisées par le médecin prescripteur sont-elles possibles pendant un arrêt de travail ?

Rupture du contrat de travail

- ✓ **Rupture conventionnelle** : la demande d'homologation déclarée irrecevable peut-elle être régularisée sans reprendre la procédure ?
- ✓ **Rupture conventionnelle** : requalification en démission en cas de propos dolosifs de la part du salarié ?
- ✓ **L'agissement sexiste** : un motif de licenciement ?
- ✓ **Faute grave ou faute lourde ?** : un chargé de recrutement qui recrute, débauche et détourne des candidats pour une société tierce
- ✓ **L'inaptitude du salarié « potentiellement » professionnelle** : conséquences pour l'entreprise ?

OBJECTIFS

- Analyser les nouvelles précisions législatives et jurisprudentielles ;
- Dégager des solutions pratiques pour son entreprise ou pour ses clients.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports juridiques et théoriques illustrés par des exemples concrets
- Diagnostic préalable et test d'évaluation final
- Adaptation de l'animateur et du power point en fonction des participants
- Tour de table (selon le nombre de participants)

Bayonne

Bordeaux

Grenoble

Montpellier

Paris

Toulouse